



Quote-part du capital versé au sujet d'assurance vie

Par **SANDRINE LEDUC**, le **28/07/2018** à **11:33**

Bonjour,

J'ai reçu un courrier m'informant que suite au décès de ma grand-mère, je devais remplir une déclaration de succession, seulement voilà, on me demande de préciser la quote-part du capital versé et je dois avouer que je ne comprends absolument pas de quoi il peut s'agir.

Dans la case où il est indiqué: "identité du ou des bénéficiaires, on me marque 1/15, y a-t-il un rapport ?

Je vous remercie de bien vouloir m'aider car je suis perdue avec toutes ces explications avec des termes notariaux ou juridiques que je ne comprends pas.